

## POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

## LE MONITEUR SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ABONNEMENTS.

Saumur, par la poste.

Un an... 18f. » 24f. »

Six mois... 10 » 15 »

Trois mois... 5 25 7 30

ON S'ABONNE  
Au bureau, place du Marché-  
Noir, et chez MM. DUBOSSE,  
JAVAUD, GODFROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, libraires à Saumur.

— A PARIS, Office de Publicité Départementale (ISIDORE FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence des Feuilles Politiques, *Corresp. générale* (HAVAS), 5, rue J.-J. Rousseau

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, — acceptés, — ou continués, — sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — Les annonces devront être remises au bureau du journal, la veille de sa publication.

## CHRONIQUE POLITIQUE.

Paris, 19 mars.

Le *Moniteur* publie ce matin le décret impérial portant promulgation du traité de commerce et de navigation conclu entre la France et la Toscane.

En vertu d'un second décret, une école préparatoire de médecine et de pharmacie est établie dans la ville de Reims. — Havas.

Un fait a très-heureusement impressionné les esprits, c'est la présentation du budget de 1854, au Corps-Législatif. On lit, en effet, dans le sommaire officiel de la séance, qu'il y aura, l'an prochain, un excédant de recette de 1,388,630 fr. sur les dépenses. Cette annonce a causé la plus vive satisfaction au monde des affaires. — Havas.

Hier a eu lieu, à l'église de Rueil, le service annuel en mémoire de l'impératrice Joséphine. Une foule considérable s'était rendue de Paris pour assister à cette cérémonie, qui a été célébrée avec une grande pompe. Parmi les personnes qui ont accompli ce pieux devoir se trouvaient presque tous les ministres, M. le général Lawestine, M. le général Pyat, sénateur, M<sup>me</sup> de Saint-Alphonse, ancienne dame d'honneur de l'impératrice. On remarquait, en outre, une foule de soldats de la vieille garde. Des couronnes ont été déposées sur la tombe de l'impératrice défunte. — Havas.

De grands préparatifs ont lieu, en ce moment, à bord du magnifique vaisseau le *Napoléon*. L'installation à laquelle on est occupé, sera, dit-on, grandiose, et l'on assure, d'après le *Toulonnais* du 16 mars, que tout ce mouvement se rattache à la prochaine arrivée du Pape en France. Le *Napoléon* serait désigné pour recevoir le Saint-Père à Civita-Vecchia. — Havas.

Paris, 20 mars.

Le *Moniteur* publie plusieurs nominations importantes dans la magistrature. — Havas.

Le Sénat s'est réuni hier, 19 mars, sous la présidence de M. le premier président Troplong, président du Sénat. Il a été procédé à la réception de MM. les sénateurs nommés par décrets des 9 février, 4 et 8 mars. — Se sont présentés à la séance

et ont été appelés successivement à prêter serment : MM. le duc de Bellune, Ferdinand Barrot, le marquis de Boissy, Bret, Dariste, Ducos, le marquis d'Espenilles, le marquis de Gabriac, le général comte de Lalain d'Audenarde, de Thorigny, le duc de Trévise, Lebrun et le baron de Thieullon. — MM. le vice-amiral Casy, le général Husson, le baron de Fournent et le général Gémeau, précédemment admis, ont également prêté serment.

Le Sénat a ensuite été saisi de vingt-trois lois adoptées par le Corps-Législatif. — Les bureaux ont été renouvelés par la voie du tirage au sort, et ils se sont immédiatement réunis pour procéder à leur organisation et nommer une nouvelle commission de pétitions. — Havas.

Dans la situation qui est faite en ce moment à la Turquie par les négociations pendantes entre le Sultan et l'Empereur de Russie, notre gouvernement a cru devoir rapprocher notre flotte de la Méditerranée du théâtre des événements. Le *Moniteur* nous apprend, ce matin, que l'escadre, qui se trouve en ce moment à Toulon, a reçu l'ordre de sortir de ce port et de se rendre dans les eaux de la Grèce.

On persiste à croire dans les sphères les plus élevées, que la diplomatie seule suffira pour surmonter toutes les difficultés. Le mouvement de notre flotte, loin d'inquiéter les esprits, doit, au contraire, leur donner une grande sécurité, par cette raison que le gouvernement sera mieux à même de sauvegarder les grands intérêts de l'équilibre européen, si précieux à l'Europe entière. — Havas.

## NOUVELLES EXTÉRIEURES.

ANGLETERRE. — Londres, samedi 19 mars.

Lord John Russell a déclaré à la Chambre des Communes que lord Clarendon, ministre des affaires étrangères, a envoyé des instructions à lord Westmoreland, ambassadeur anglais à Vienne, pour soutenir les représentations du gouvernement sarde contre le sequestre mis par le gouvernement autrichien sur les propriétés possédées en Lombardie par d'anciens Lombards, résidant en Sardaigne et naturalisés Piémontais. — Havas.

— Dans la dernière séance de la Chambre des Communes, lord John Russell a seulement confirmé l'appel fait par le colonel Rose à l'amiral Dundas,

commandant de la flotte anglaise. Lord John Russell a déclaré n'avoir reçu aucun autre renseignement. — Havas.

SUISSE. — On écrit de Berne, le 16 mars, qu'on ne connaissait pas encore le résultat des délibérations du conseil fédéral prises le soir même; mais la situation n'a pas empiré. Il n'était pas arrivé de réponse de l'Autriche. — Havas.

AUTRICHE. — Le général Haynau est mort des suites d'une attaque d'apoplexie. Il était âgé de 68 ans.

L'archevêque de Vienne est mort la même nuit que le général, et, chose plus remarquable encore, de la même maladie. — Havas.

— A Vienne, le ministre de la police vient de remettre en vigueur l'arrêté publié lors de l'affaire du général Haynau à Londres, contre les voyageurs anglais en Autriche. — Havas.

PRUSSE. — On écrit de Berlin, le 17 mars, que la conférence douanière a tenu une séance. Tous les plénipotentiaires ont, sans aucune réserve, approuvé l'accession du Hanovre et du Steuerverein. (Association des impôts). — Havas.

TURQUIE. — Le *Journal des Débats* et le *Constitutionnel* fournissent sur les nouvelles venues de Constantinople de nombreux détails et des appréciations qui ont excité l'attention publique. D'après le premier de ces journaux, la question principale qui préoccupe la Porte-Ottomane paraît tenir presque exclusivement à la mission du général Menschikoff, aux circonstances et à l'appareil dont il a cru devoir l'entourer, au ton qu'il aurait affecté vis-à-vis du gouvernement turc, à la hauteur blessante avec laquelle il l'aurait traité. Le général Menschikoff est ministre de la marine en Russie, et pour s'annoncer à Constantinople, il serait allé passer, avant de s'embarquer à Odessa, une revue de la flotte russe de la Mer Noire et du corps de débarquement que, depuis 1833, la Russie entretient sur le pied de guerre dans le port de Sébastopol. 27 bâtiments de guerre, vaisseaux, frégates ou grands navires à vapeur, et 30,000 soldats auraient figuré, dit-on, dans ces démonstrations, que l'on aurait cherché à rendre aussi éclatantes que possible, pour que l'écho en reportât le bruit jusqu'à Constantinople. A la suite de ces préliminaires, et emmenant avec lui deux généraux et deux amiraux, le général Mens-

## FEUILLETON

## LA TOUR DE CASTILLAC.

(Suite.)

IV.

## L'HOSPITALITÉ.

Les deux frères ne tardèrent pas à rencontrer sous leurs pieds un de ces chemins de bois, alors en usage dans les Landes, et dont on pourrait encore trouver des échantillons dans quelques parties reculées de ce département. Des troncs de sapin, grossièrement équarris et juxtaposés, formaient une espèce de chaussée sur laquelle les chariots pouvaient rouler sans crainte de s'abîmer dans les sables et les fondrières. Jugeant bien que cette voie de communication devait conduire à l'habitation qu'ils cherchaient, les Castillac la suivirent sans balancer. Des lumières qu'ils virent briller à travers les arbres les confirmèrent dans cette opinion. Bientôt même, ils purent, grâce à la lune qui se levait alors, apercevoir les bâtiments, et ils s'arrêtèrent frappés de surprise.

En ce lieu, autrefois, on ne trouvait que trois ou quatre huttes de résiniers; le hameau qu'elles formaient était le plus triste, le plus pauvre du canton. A leur place s'élevaient maintenant de belles et imposantes constructions qui couvraient un espace de terrain consi-

dérable. Le regard se fixait d'abord sur un grand édifice en briques, d'une architecture simple et noble à la fois; il était flanqué de deux ailes en retour qui semblaient contenir les communs et les écuries; et certes, les chevaux du maître de céans étaient mieux logés que les plus riches paysans du voisinage. Entre ces trois corps de logis s'étendait une belle cour d'honneur, fermée par une de ces grilles de fer ouvragé, dont le secret est perdu de nos jours. En dehors de cette enceinte réservée, plusieurs autres bâtiments étaient destinés aux troupeaux et aux gens nécessaires dans une importante exploitation rurale.

Tout cela, malgré l'heure avancée, avait un air d'animation et de vie qui contrastait avec le silence morne, l'immobilité des déserts environnants. La plupart des fenêtres du corps de logis principal étaient éclairées; un bruissement formé de mille sons divers trahissait le mouvement et l'activité dans toutes les parties de cette immense habitation. C'étaient des sons de cloche, des aboiements de chiens, des piaffements de chevaux, des bélements de brebis que dominaient par intervalles des voix humaines. Ce lieu respirait l'abondance et la paix, quand partout à l'entour il n'y avait que tristesse, désolation et misère.

Hector de Castillac jeta un regard distrait sur ces merveilles; mais Jean, plus accessible aux impressions extérieures, ne put contenir son étonnement.

— Hein, monsieur de Castillac, disait-il, pensiez-vous jamais voir pareille chose à la Résinière? C'est à se confondre la raison! il y a quatre ans on ne trouvait là que du sable et des bruyères. Mais quel est donc le magicien qui en si peu de temps a pu se bâtir cette magnifique habitation? Il doit avoir fait un pacte avec le démon ou il doit être aussi riche qu'un roi... Je cherche vainement parmi les nobles de la province; à moins que ce ne soit le duc de Beaufort, gouverneur du Béarn, ou bien...

— Eh! que nous fait à nous, interrompit Hector avec impatience, le nom et le rang de notre nouveau voisin? Souhaitons qu'il soit compatissant et hospitalier, frère Jean; voilà ce qui doit nous toucher le plus maintenant.

Et ils allèrent sonner à la grille.

On ne se pressa pas de venir ouvrir; sans doute, dans ce pays perdu, et à cette heure avancée, on ne comptait pas sur des visites. Pendant que les deux frères attendaient en silence, ils virent un homme enveloppé d'un de ces manteaux de laine à capuchon, en usage parmi les pâtres, sortir d'un bâtiment de service et traverser la cour. Jean de Castillac l'appela.

— Eh! l'ami, demanda-t-il en patois, comment se nomme le maître de ce château?

L'individu ainsi interpellé s'arrêta, mais il ne répondit pas d'abord, et parut s'efforcer de distinguer dans

chikoff serait arrivé dans la capitale de la Turquie le 28 février, sur le bateau à vapeur de guerre russe le *Foudroyant*, et aurait été reçu par tous les employés de la mission russe à Constantinople, lesquels auraient organisé un cortège de 6 à 8,000 hommes, sujets russes, protégés de la Russie ou co-religieux grecs.

Le 2 mars, il se serait rendu à la Porte pour faire une visite au grand-visir; mais, contrairement à tous les usages, non revêtu de l'uniforme de son grade. Invité, conformément aux traditions de la diplomatie à Constantinople, à faire une visite au ministre des affaires étrangères, Fuad-Effendi, qui l'attendait, le général Menschikoff aurait répondu très-haut qu'il ne voulait pas voir ce ministre à qui son gouvernement, et surtout M. d'Ozeroff, le représentant accrédité de la Russie à Constantinople, avaient à reprocher plusieurs manques de foi.

Blessé de ce procédé, ajoute le *Constitutionnel*, Fuad-Effendi a prié le grand-visir de faire accepter sa démission au sultan. Après avoir hésité entre Rifaat-Pacha, Cackib-Effendi, Kyamil-Pacha et Safet-Effendi, la Porte s'est décidée en faveur du premier.

Si l'on en croyait les renseignements fournis par les *Débats*, le général Menschikoff demanderait au nom de son gouvernement que l'Empereur de Russie fût désormais reconnu officiellement comme protecteur des chrétiens grecs sujets de la Turquie, comme la France l'est depuis des siècles des catholiques du Levant; que l'élection du patriarche de Constantinople fût faite désormais par les fidèles et confirmée par l'Empereur de Russie, à l'exclusion du Sultan, à qui la nomination et l'investiture appartiennent encore aujourd'hui.

En ce qui touche l'invitation qui aurait été faite par le colonel Rose, chargé d'affaires anglais à Constantinople, à l'amiral Dundas, de se rapprocher des Dardanelles, le *Journal des Débats* se montre avec raison beaucoup moins affirmatif, en ce qui touche l'importance qu'on doit lui donner.

Quant aux folles versions répandues hier à la Bourse et d'après lesquelles la flotte anglaise croiserait déjà à l'entrée des Dardanelles, déjà démontées par la *Patrie* d'hier soir, nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'elles n'ont pas la moindre consistance. Personne encore ne peut savoir, en effet, en ce moment si la flotte britannique a même quitté son mouillage de Malte. En tout cas, les hommes réellement sérieux ne doutent pas que la première émotion causée par l'arrivée du prince Menschikoff à Constantinople, ne fasse place à une appréciation plus saine des difficultés, que la sagesse commune des grandes puissances ne manquera pas de surmonter. — Havas.

— Le *Courrier de Marseille* apporte, dans son dernier numéro, les nouvelles suivantes sur les affaires de Constantinople:

« Le *Caradac*, vapeur de guerre de la marine britannique, commandé par le capitaine Derriman, est entré dans notre port avec des dépêches de Constantinople de la plus haute importance, qui lui ont été remises à Malte, par la frégate à vapeur *Wasp*, expédiée par le chargé d'affaires d'Angleterre près la Porte-Ottomane. — Voici, en quelques mots, le résumé de ces nouvelles: On sait qu'un ambassadeur extraordinaire avait été en-

voyé par la Russie à Constantinople, pour appuyer toutes les réclamations que M. de Leiningen avait formulées au nom de l'Autriche, et pour élever également certaines prétentions personnelles à la Russie. Cet ambassadeur s'est présenté au Divan, sans avoir rempli aucune des formalités d'usage, et ce manque absolu de procédés a causé dans le monde politique un grand scandale et une grande irritation. Les concessions de la Porte, qui avaient été portées jusqu'à l'abandon de son ministre des affaires étrangères, beau-frère du Sultan, n'ayant pas encore satisfait l'envoyé russe, le Grand-Visir, à ce qu'on assure, a invoqué la protection immédiate de l'Angleterre et de la France.

C'est à l'issue de ce conflit que le *Wasp* a été expédié à toute vapeur à Malte, avec recommandation à l'amiral de la flotte britannique, de faire expédier sur le champ ses dépêches à Marseille. — Dès que ces faits ont été connus, les différents ambassadeurs ont expédié des courriers à leurs gouvernements respectifs. — Havas.

#### DERNIÈRES NOUVELLES.

Paris, 21 mars.

Les commissions du Corps-Législatif chargées d'examiner les projets de loi relatifs aux enfants confiés à l'assistance publique, et à la caisse des retraites pour la vieillesse, se sont réunies aujourd'hui à deux heures. — Havas.

S. E. M<sup>me</sup> la comtesse de Montijo passait hier à Poitiers, se rendant en Espagne. Elle était accompagnée d'une suite nombreuse. — Havas.

Nous sommes entrés hier dans la saison du printemps, à 4 heures 39 minutes du soir. Nous n'avons pas connaissance d'un hiver aussi froid, à sa fin, que celui de cette année; dimanche il a gelé à 6 degrés de glace, par un très-beau temps et une forte brise de vent d'est. — Havas.

Les journaux d'Allemagne ne parlent point encore des questions diplomatiques soulevées par l'arrivée du prince Mezikoff à Constantinople. La *Gazette d'Augsbourg* reproduit seulement une correspondance dont nous devons signaler l'exagération avant d'en produire les termes; cette correspondance est ainsi conçue: « L'impression que le prince Mezikoff a produite sur la population de Constantinople, a été extraordinaire. Les Turcs sont étonnés, les Grecs sont enchantés. Des masses de Grecs assiègent chaque jour l'hôtel de l'ambassade Russe, à Péra, où demeure l'homme de confiance du protecteur de l'église d'Orient. Dès que l'amiral paraît, des cris d'enthousiasme s'élèvent, et chacun se découvre, ce que les Grecs ne font ordinairement que dans les fêtes religieuses. La Russie parlera d'autant plus haut à la Porte-Ottomane, que les résultats que l'Autriche doit à l'énergie de son ambassadeur, le comte de Leiningen sont plus évidents. » — Havas.

#### CHRONIQUE LOCALE.

La remonte, en Anjou, comme partout, vient de se faire d'après un nouveau mode.

Autrefois, un officier seul était chargé d'acheter les chevaux de l'armée; cette année, cette mission a été confiée à une commission.

L'ancien mode présentait de graves inconvénients. L'officier, à qui incombait cette charge, se trouvait souvent dans une fautive position, tout aussi bien à l'endroit du gouvernement, qui n'avait aucun moyen de contrôler les opérations de son mandataire, qu'à l'endroit de l'éleveur qui était parfois porté à mettre en doute la délicatesse de l'officier acheteur. Souvent aussi cet officier, ne pouvant et ne devant pas entrer en rapport immédiat avec certains vendeurs, était obligé de recourir à des intermédiaires qui, ou spéculaient sur les ventes, ou dénigraient l'officier qui entravait leurs spéculations.

Aujourd'hui, ces inconvénients ont disparu, et pour toujours, si les commissions sont composées d'hommes honorables et intelligents, comme ceux que nous avons eu cette année en Anjou. En effet, les opérations d'achat, annoncées d'avance, se font au grand jour; chacun émet son avis, ses observations; chaque commissaire s'éclaire des lumières des autres. De là, garantie pour le gouvernement. Les éleveurs, quels qu'ils soient, ne peuvent concevoir le moindre soupçon sur l'intégrité et l'impartialité de la commission, car les opérations sont publiques, et la moindre entorse donnée à la droiture, si c'était possible, serait immédiatement jugée et flétrie. — La moyenne des prix d'achat s'établit donc sans peine.

Ainsi ce nouveau mode, bien dirigé, est plus avantageux à l'armée, plus sûr pour le gouvernement, plus honorable pour ceux qui sont chargés de cette difficile et délicate mission, plus moral, plus tranquillisant pour les vendeurs; il doit donc être préféré, sous tous les rapports, à l'ancien mode.

PAUL GODET.

Le Maire de la ville de Saumur, chevalier de la Légion-d'Honneur;

Vu la délibération du conseil d'administration de la Congrégation des Sœurs de St<sup>e</sup>-Anne de la Providence de Saumur, en date du 15 janvier 1853, tendant à obtenir l'autorisation de diriger les Ecoles primaires et les Salles d'asile qui lui seraient confiées, et la modification, dans ce but, de ses statuts;

Vu le décret impérial du 14 novembre 1810, qui a approuvé les statuts de cette Congrégation et l'a reconnue seulement à titre d'hospitalière;

Vu la copie des statuts modifiés, signée, en témoignage d'adhésion, par les membres de l'association;

Vu la loi du 24 mai 1825, art. 3;

Vu le décret du 31 janvier 1852;

Donné avis à ses concitoyens que, les 28 et 29 mars présent mois, de midi à quatre heures, il sera ouvert, en l'Hôtel de la Mairie, par M. le Juge de paix du canton sud de Saumur, une enquête à l'effet de recevoir de toutes personnes intéressées les dires et observations sur la convenance de la modification de statuts réclamée par la Congrégation des Sœurs de St<sup>e</sup>-Anne de la Providence de Saumur.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le 22 mars 1853.

Le Maire-Adjoint, RAGUIDEAU.

l'obscurité les traits de ces étrangers. Jean répéta sa question.

— Monsieur de la Brottière, répondit enfin l'homme au manteau avec une préoccupation visible.

— La Brottière! Parbleu! voilà la première fois que j'entends prononcer ce nom; je connais pourtant toutes les familles nobles de la province. Et le domaine lui-même, comment l'appellez-vous?

— Le Nouveau-Castillac.

— Le nouveau... Entendez-vous cela, Monsieur? reprit Jean en se tournant vers son frère; on s'est bien pressé de disposer de notre nom; et, morbleu! si vous voulez m'en croire...

— Paix! paix! monsieur Jean, dit Hector d'un ton de reproche, est-ce le moment de songer à semblables choses?

Jusqu'ici, l'attention de l'homme au manteau s'était concentrée sur le plus jeune des frères; mais dès que l'aîné eut pris la parole, les regards du père s'attachèrent avidement sur lui.

— Bonne sainte Vierge! s'écria-t-il tout-à-coup, ce sont eux, les voici! ils arrivent... ce sont eux!

Et il courut vers la maison, comme un véritable insensé.

Hector avait reconnu la voix.

— C'est Marc! s'écria-t-il hors de lui, c'est Marc lui-

même! que Dieu soit loué! Si Marc est vivant, c'est que ma sœur existe encore!

Il rappela le vieillard; mais celui-ci continua de courir vers la porte principale et disparut.

Hector se précipita sur la grille, comme s'il voulait en briser les puissantes barres de fer.

— Elle existe! s'écria-t-il, puisque Marc est ici; elle y est aussi peut-être. Ouvrez, ouvrez, de par tous les diables! Frère Jean, aidez-moi donc à enfoncer cette porte maudite!

Jean se montrait beaucoup plus calme.

— C'est Marc, en effet, dit-il; je l'ai bien reconnu, mais ne vous hâtez pas, Monsieur, d'en conclure que notre sœur est sauvée; la découverte du contraire vous affligerait trop. Si cet homme était aussi fidèle que vous le pensez, aurait-il abandonné la garde de nos troupeaux à un enfant stupide pour venir ici servir un maître opulent? D'ailleurs n'avez-vous pas remarqué qu'il paraissait avoir peur de nous?

Ces réflexions irritaient encore l'impatience fébrile de l'aîné; il se pendit à la chaîne de la sonnette en appelant sans relâche.

Une extrême agitation semblait régner dans la maison; des ombres passaient rapidement devant les fenêtres; des éclats de voix parvenaient jusqu'aux visiteurs à travers la cour. Enfin la grande porte s'ouvrit et deux laquais en livrée magnifique se dirigèrent vers la grille; des flam-

beaux à la main. Ils précédaient un jeune homme richement vêtu, aux manières nobles, qui devait être le maître du logis. Il accourait en toute hâte, sans chapeau et sans épée, pour recevoir les voyageurs.

A sa vue, Hector de Castillac cessa de crier et parut honteux de s'être laissé aller à ses transports.

— Frère Jean, demanda-t-il rapidement, connaissez-vous ce gentilhomme?

— Non, Monsieur, je ne l'ai jamais vu.

Comme ils achevaient ces mots, le maître du logis se trouva près d'eux. Les laquais tardant à ouvrir, il aida lui-même à faire tourner la pesante grille sur ses gonds; puis il salua les étrangers avec grâce.

— Entrez, Messieurs, dit-il, et soyez les bien-venus. Au nouveau Castillac, comme à l'ancien, vous avez le droit d'être accueillis avec affection et respect.

Les deux frères étaient surpris de cette amicale réception, dont ils ne pouvaient comprendre la cause. L'aîné, pendant que M. de la Brottière, puisque tel était le nom de leur hôte, les conduisait vers la maison, balbutia quelques excuses sur la manière un peu bruyante dont il s'était annoncé un moment auparavant.

(La suite au prochain numéro.)

P. GODET, propriétaire-gérant.

**FAITS DIVERS.**

Le 25 du mois dernier, la corvette à vapeur le *Newton*, et l'avis de même espèce le *Pétrel*, tous deux affectés à la station du Tage, se trouvaient dans le détroit de Gibraltar; ces deux bâtiments ont prêté leur assistance à plusieurs de nos navires de commerce que le mauvais temps avait forcés de se réfugier dans la baie d'Algésiras, et particulièrement à la goëlette française les *Trois-Sœurs*, de Cherbourg, qui s'était échouée à l'embouchure de la rivière Palmenos. Le *Newton* s'est immédiatement porté à son secours et a pu, aidé du *Pétrel*, raffluer cette goëlette, qu'il a remorquée à Gibraltar, après plus de quarante-huit heures de travaux et d'efforts.

(Union de l'Ouest.)

— On lit dans le *New-York-Herald* :

« Nous recevons une dépêche de Washington, qui nous communique les détails suivants de la navigation de l'*Ericson* :

» Le navire calorique *Ericson* est arrivé à Alexandria, venant de l'embouchure de Potomac, où il était resté à l'ancre pendant vingt-sept heures.

» Le capitaine Lowber avait levé l'ancre à Sandy-Houk mercredi dernier, à 9 heures 1/2 du matin, et, se conformant à ses instructions, s'était dirigé vers l'Est, malgré le vent contraire et une forte mer. Il fit 80 milles dans cette direction; puis, le vent ayant sauté au Nord, il se dirigea vers la côte, ayant le vent debout.

» Le navire s'est très-bien conduit pendant ces deux coups de vent; et, quoique son beaupré s'enfonçât sous l'eau, ses machines n'en ont pas moins marché avec la plus grande régularité, les roues faisant uniformément six tours et demi par minute.

» Le moindre mouvement n'a pu être aperçu ni dans la charpente, ni dans l'accouplement des machines.

» Après que le navire et les machines eurent été ainsi entièrement éprouvés, le capitaine se dirigea vers la Chesapeake, et remonta la baie contre un vent frais du N.-N.-E., et un milieu d'une violente tempête de neige.

» En approchant de l'embouchure du Potomac, le temps devint tellement mauvais que le pilote refusa d'aller plus avant, et on laissa tomber l'ancre samedi matin, à 10 heures.

» La machine avait donc marché pendant soixante-treize heures sans la moindre interruption, sans nécessiter le moindre ajustement, et n'occupant qu'un seul machiniste à la fois pendant le parcours.

» La consommation de charbon n'a pas atteint cinq tonnes pendant vingt-quatre heures.

» Le capitaine Sands, de la marine des Etats-Unis, qui se trouvait à bord pour contrôler l'expérience, a été enchanté du résultat obtenu.

— Un affreux accident est arrivé dernièrement à Longsight, près de Manchester, par l'explosion d'une locomotive appartenant à la compagnie du chemin de fer North-Western.

Là, environ à deux milles de Manchester, se trouvent un dépôt de locomotives et un grand hangar, où l'on prépare les machines et où on les remplit de charbon pour les chauffer. Ce hangar a environ cent cinquante yards de circonférence et est éclairé par une lampe circulaire au centre du toit, à quarante pieds de hauteur. Il y a huit paires de rails et un plateau tournant au centre. Ces jours derniers, une des locomotives était allumée et placée du côté sud. C'était la machine n° 1<sup>re</sup>, la première construite, il y a environ douze à treize ans, par MM. Sharps, Roberts et compagnie, pour le service de Manchester et Birmingham.

Elle avait été mise en réparation et devait quitter le hangar; la machine chauffait depuis huit heures moins cinq minutes; la chaudière éclata avec un bruit terrible qui fut entendu à plusieurs milles; trois éclats furent lancés à six ou sept yards, brisant cinq des piliers et environ 1,500 pieds du toit.

Sous le hangar déjeûnaient soixante à quatre-vingts ouvriers, éparpillés par petits groupes. Quatre hommes furent tués sur le coup et dix ou douze affreusement blessés. Les quatre hommes tués étaient placés du côté ouest du hangar, à six ou sept yards de la machine; une énorme feuille de fer, formant un côté de la chaudière, de six pieds sur quatre, tomba sur eux.

Il est facile de s'imaginer l'effroi causé par cette explosion; les ouvriers se sauvèrent le plus vite possible, cependant beaucoup furent blessés par la chute du toit. Les secours s'organisèrent de suite. Edward Hefern, le mécanicien, était sur la machine, et William Cheetwood, le chauffeur, nettoyait en dessous le garde-cendre. Tous deux furent miraculeusement sauvés; ils reçurent cependant quelques blessures. Hefern fut ramassé sans connaissance, ayant les jambes abîmées, et Cheetwood eut la figure blessée. Ils furent portés à l'hôpital de Manchester, ainsi que tous les autres.

La cause de cette explosion n'est point connue. La machine était vieille, mais la chaudière neuve avait été éprouvée. Il y avait des morceaux rajoutés à la chaudière, mais qui ne peuvent avoir causé l'accident. Tout le fer de la machine fut retrouvé en pièces et tordu, même les plus gros morceaux. Les quatre ouvriers tués ont été transportés à Longsight, et le coroner va commencer son enquête. (Times.)

**ÉTAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 mars 1853.**

**Naissances.**

1<sup>er</sup>, Modeste Gurin, rue de Fenet; — 2, Yves-Jules Truc, au quartier de l'Ecole de cavalerie; — Hippolyte Papin, rue Saint-Nicolas; — 3, Victor-François Neau, rue de Fenet; — 4, Adolphe Guibert, rue de la Tonnelle; — Camille Pierre, rue de Fenet; — 5, Jeanne Lecoq, rue Saint-Nicolas; — Camille Morain, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Françoise Fage, cour d'Offard; — 7, Anne Désirée Gautier, à la Croix-Verte; — Charles-Hercule Logeron, rue des Basses-Perrières; — 8, Emile-Armand Perreau, rue de Fenet; — 9, Victor-

Alexis-Emile Martinet, rue de la Visitation; — 11, Célestine-Brigitte Perrier, rue de Fenet; — 12, Julie-Charlotte Jeuniette, place de la Bilange; — 14, Casimir-Alfred Meunier, rue de la Visitation; — 15, Marie-Louise Bellion, place de la Bilange.

**Décès.**

1<sup>er</sup>, Marie-Louise Rimbault, 5 jours, cour d'Offard; — Madeleine Jousselein, ancienne domestique célibataire, 75 ans, à la Providence; — Louise-Hyacinthe-Cyprienne Baud, 8 ans, rue Saint-Jean; — Mathilde-Julie Baud, 22 mois, rue Saint-Jean; — Louis Bauron, journalier, 82 ans, rue des Capucins; — 2, Pierre Leguay, journalier, 76 ans, à l'Hôpital; — Louis Guiot, domestique, 21 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 4, Camille Voisine, voyageur de commerce, célibataire, 29 ans, rue du Portail-Louis; — Jean Poulard, journalier, 81 ans, à l'Hôpital; — Joseph Poulain, journalier, 46 ans, à l'Hôpital; — 5, Cécile Mari, 41 ans, femme Desveaux, rue de la Mairie; — 7, Etienne Bourgerie, ancien marinier, 67 ans, rue du Petit-Pré; — 8, Eugène Dornegue, menuisier, 25 ans, célibataire, rue de Fenet; — 9, Joséphine Samson, 7 ans, rue Beaurepaire; — Marie Mercier, journalière, 79 ans, veuve Daviau, rue de la Visitation; — Michelle Roupetiou, 69 ans, femme Coutard, rue Braud; — 12, Lucien Poisley, élève maréchal à l'Ecole de cavalerie, célibataire, 24 ans, à l'Ecole de cavalerie; — 13, Anne Leger, 70 ans, veuve Luzé, jardinière, rue Mare-Maillet; — 14, Louis Jubeau, menuisier, célibataire, 28 ans, rue de la Comédie. — Julie-Sophie Lehou, rentière, 72 ans, veuve Paris, rue Beaurepaire; — 15, Anne Meunier, marchande de gateaux, 69 ans, veuve Rousseau, à l'Hôpital; — François-Pierre Venon, charretier, 71 ans, à l'Hôpital.

**Marché de Saumur du 19 Mars.**

Froment (l'hectol.)	17 50	Graine de trèfle	50 —
— 2 <sup>e</sup> qualité	16 80	— de luzerne	54 —
Seigle	14 60	Amandes en coques	— —
Orge	9 20	(l'hectolitre)	— —
Avoine (entrée)	7 50	— cassées (50 k)	83 —
Fèves	10 40	Vin rouge des Cot.	— —
Pois blancs	17 60	compris le fût,	— —
— rouges	20 80	1 <sup>er</sup> choix 1831	90 —
— verts	— —	2 <sup>e</sup> —	70 —
Cire jaune (30 kl)	160 —	3 <sup>e</sup> —	60 —
Suif fondu	— —	de Chinon	60 —
Huile de noix ordin.	70 —	de Bourgueil	70 —
— de chenevis	50 —	Vin blanc des Cot.	— —
— de lin	55 —	1 <sup>re</sup> qualité 1831	80 —
Paille hors barrière	52 —	2 <sup>e</sup> —	50 —
Foin 1831 id	70 —	3 <sup>e</sup> —	40 —
Luzerne	60 —	Vin blanc ordinaire	— —

**BOURSE DU 19 MARS.**

4 1/2 p. 0/0 baisse 60 cent. — Fermé à 105.  
3 p. 0/0 baisse 93 cent. — Fermé à 79 40.

**BOURSE DU 21 MARS.**

4 1/2 p. 0/0 baisse 1 25 cent. — Fermé à 101 75.  
3 p. 0/0 baisse 1 10 cent. — Fermé à 78 50.

**EXPÉDITION FRANC DE PORT**

**MAGASINS DE NOUVEAUTÉS DU PETIT-SAINT-THOMAS**

**A PRIX FIXE**

Rue du Bac, 33, et rue de l'Université, 25, Faubourg Saint-Germain, à Paris.

**CACHEMIRE FRANÇAIS et de l'Inde.**

Les propriétaires de cet établissement nous prient de rappeler à nos lecteurs qu'ils ont créé un service spécial pour la province. Ils envoient tous les échantillons franco, et toute expédition au-dessus de 25 francs est affranchie pour tout parcours direct partant de Paris. — Les prix, marqués en chiffres connus, sont les mêmes pour Paris et la Province. — Cette maison n'a de succursale ni de représentants dans aucune ville de France, elle rejette donc toute solidarité avec ces industriels ambulants qui font des déballages dans diverses contrées, sous le nom du *Petit-Saint-Thomas*; et elle les signale à la défiance et au mépris public. — Un catalogue détaillé des marchandises qui se trouvent dans ses magasins est adressé aux personnes qui le demandent. (169)

Il a été trouvé dans la commune des Ulmes UN CHIEN COURANT de haute taille.  
S'adresser à Jean MORIN, au canton d'Egлон, commune des Ulmes. (170)

**A LOUER**  
Présentement,  
MAISON DE CAMPAGNE,  
Située à huit kilomètres de Saumur,  
meublée pour 400 fr., non meublée pour 200 francs,  
Composée de cinq pièces, cabinets, remise, écurie, etc.; grand jardin, cour, verger.  
S'adresser au bureau du journal. (171)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE OU A LOUER**  
JOLIE MAISON, nouvellement construite, sise à Saumur, quartier des Ponts, rue des Saulais, n° 10, composée de vestibule, quatre chambres à feu, deux cabinets, chambre de domestique, cave, grenier, servitudes, et un jardin avec puits.  
Toutes facilités pour le paiement.  
S'adresser audit notaire. (136)

**A VENDRE Ou A ARRENTER**  
Une MAISON, avec cour et jardin, située vis à-vis le Jardin-des-Plantes.  
S'adresser à M<sup>me</sup> veuve MARCHAND. (112)

**A VENDRE OU A LOUER**  
Pour entrer en jouissance le 24 juin 1853,  
L'auberge du Canard-Rouge  
Située à Saumur, rue du Petit-Ver-sailles, près la Gendarmerie, et occupée par Dupuis.  
S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (126)

**ON DEMANDE UN DIRECTEUR**  
pour Saumur.  
S'adresser à M. LEBRET, rue des Lices, n° 24, Angers. Ecrire franco. (159)

**M. BYGRAVE**  
M<sup>e</sup>-DENTISTE  
(MAISON DORÉE)  
3, RUE LAFFITTE, A PARIS  
Se charge d'ORTHODONTISME (redressement des dents) et de toutes autres opérations difficiles de la bouche. Il perfectionne ou échange les dents et dentiers artificiels mal ajustés. (656)

Etudes de M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, et de M<sup>e</sup> PLANTON, notaire à Vihiers.

## A VENDRE UNE MAISON

Portant pour enseigne:  
**LA CROIX-VERTE**  
AVEC SES DÉPENDANCES,  
Le tout situé ville de Vihiers (Maine-et-Loire), et exploité par les époux Bousson.

La vente aura lieu aux enchères, en l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> PLANTON, notaire à Vihiers, le *Dimanche 10 Avril 1853, à midi.*

### DÉSIGNATION Des Biens à Vendre.

**1<sup>er</sup> LOT.**  
Une maison, servant d'hôtel, portant pour enseigne: **LA CROIX-VERTE**, consistant en un principal corps de bâtiments, composé de quatre chambres basses, dont deux à cheminée, quatre chambres au 1<sup>er</sup> étage, grenier au-dessus; deux celliers derrière la maison, avec cour, deux écuries, fenil au-dessus, puits et fontaine.

**2<sup>e</sup> ET DERNIER LOT.**  
Trois autres petites maisons et une boutique, consistant en chambres basses et chambres hautes, avec cour et hangar.

Ces deux lots, qui pourront être adjugés séparément ou dans un seul lot, sont situés à Vihiers, faubourg Saint-Jean, et forment un seul tenant, joignant au levant une ruelle qui conduit à Saint-Jean, au couchant le chemin de grande communication de Vihiers à Gonnord et des autres parts des Rochers.

### Origine de la Propriété.

La maison et dépendances dont il s'agit appartiennent au sieur Honoré Bousson et à dame Henriette Esnard, son épouse, aubergistes, qui les exploitent, pour en avoir fait l'acquisition du sieur Jean Bigot, genarme, et dame Françoise Piochon, son épouse, demeurant alors ville de Vihiers, suivant acte reçu devant ledit M<sup>e</sup> Planton, notaire, le 31 décembre 1849. Ils appartenaient avant l'acte ci-dessus daté à la dame Bigot, pour les avoir eus de ses père et mère.

### Procédure.

Suivant jugement rendu par le tribunal civil séant à Saumur, le 29 janvier 1853, enregistré, sur la demande desdits époux Bousson et de dame Julie-Louise Allain, veuve de M. Athanase Peltier, notaire-honoraire à Saumur, le tribunal a ordonné la vente aux enchères des immeubles ci-dessus désignés, lesquels avaient précédemment été saisis sur les époux Bousson, à la requête de ladite dame veuve Peltier. Ce jugement de conversion de saisie en vente volontaire, a commis pour procéder à la vente, M<sup>e</sup> Planton, notaire à Vihiers, lequel y procédera, en son étude, le dimanche 10 avril 1853, à midi.

### Mise à Prix.

Le 1<sup>er</sup> lot sera porté aux enchères, sur la mise à prix d'une rente perpétuelle de deux cents francs, au capital de quatre mille francs et d'une somme de trois cents francs en plus, ci. . . . . 4,300 f.

Et le 2<sup>e</sup> lot, sur la mise à prix d'une rente de quarante-cinq francs, au capital de neuf cents francs, et d'une somme de cinq cents francs en sus, ci. . . . . 1,400

(Les deux lots réunis pourront être adjugés ensemble, sur la mise à prix de huit cents francs et à la charge de servir une rente de deux cent quarante-cinq francs, au capital de quatre mille neuf cents francs).

Pour tous renseignements, s'adresser, soit audit M<sup>e</sup> PLANTON, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges, commis pour procéder à la vente, soit à M<sup>e</sup> LECOY, avoué à Saumur, poursuivant ladite vente au nom de M<sup>me</sup> veuve PELTIER et des époux BOUSSON.

Rédigé par l'avoué soussigné, à Saumur, le 20 mars 1853.  
(172) Signé LECOY.

## A VENDRE UNE MAISON

Située à la Pierre-Couverte, commune de Bagnoux, en un ou deux lots, composée de 4 chambres au rez-de-chaussée, cabinet, grenier, cave, cour, et 8 ares 25 centiares de terre, affiés d'arbres fruitiers et de vigne, proche la maison.

S'adresser au sieur ALEXANDRE RÉBILLEAU, au Pont-Fouchard, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur. (158)

## A VENDRE PAR ADJUDICATION,

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur, le dimanche 10 avril 1853, à midi.

1<sup>o</sup> La ferme de la Chevalerie, située dans la commune de Saint-Lambert-des-Levés, exploitée par le sieur Normand, d'une contenance de 5 hectares 66 ares, et louée par bail 700 francs nets d'impôts.

2<sup>o</sup> Une auberge, exploitée par la veuve Dron, et plusieurs petites maisons, un emplacement à bâtir et un jardin, situés au bourg de St-Lambert-des-Levés.

Ces biens dépendent de la succession du sieur Poisdort de Verry. S'adresser à M<sup>e</sup> LEROUX, notaire à Saumur. (153)

## CHOCOLAT LOUIT.

MÉDAILLES OBTENUES AUX EXPOSITIONS 1841, 1847 et 1850.

Le CHOCOLAT LOUIT, d'une saveur exquise, possède toutes les qualités qui rendent ce précieux aliment agréable et salubre; sa supériorité lui a acquis une préférence méritée dans toute la France, et ses prix modérés l'ont mis au rang des produits d'une consommation générale.

**LOUIT FRÈRES et Cie.**  
Usine à vapeur, maison et entrepôt à Bordeaux.

SE TROUVE DANS TOUTES LES VILLES DE FRANCE.  
Qualité fine, 2 fr. le 1/2 kilog.;  
qualité extra-fine, 3 fr. (44)

## HUILE DE FOIE DE MORUE, de HOGG ET C<sup>o</sup>,

2, rue Castiglione, à Paris,  
Contre les affections scorbutiques, scrofuleuses, rhumatismales et goutteuses, elle est très-fortifiante pour les enfants rachitiques et délicats. Le rapport de M. LESUEUR, chef des travaux chimiques de la Faculté de Médecine de Paris, qui constate qu'elle renferme près du double des principes actifs contenus dans les autres huiles de foie de morue, doit se trouver sur tous nos flacons (8 fr., et demi-flacon, 4 fr.), qui portent en outre notre signature sur une capsule bronzée et sur l'étiquette. S'adresser directement à Hogg et comp<sup>o</sup>, à Paris, ou aux pharmaciens et droguistes. Remise d'usage. (Aff.) (433)

## PILULES ANGÉLIQUES JOHNSON

préparées sur la formule du Dr Anderson, à LA PHARM. 6, RUE CAUMARTIN, A PARIS. Elles ne contiennent rien de minéral; elles sont sans saveur désagréable, et on peut les prendre sans cesser de vaquer à ses affaires, même en voyage. — On les avale sans les écraser, sans les mâcher, à l'aide d'un peu d'eau ou de salive. — Une pilule avant ou après le repas favorise la digestion, rétablit l'appétit, les fonctions de l'estomac et du ventre. — 3 pilules purgent assez pour chasser les humeurs, les glaires pituites, les crachats muqueux. — 2 fr. la boîte de 30 pilules. Il se débite beaucoup de contrefaçons.

## CHANGEMENT DE DOMICILE.

A partir du 15 avril, le MAGASIN D'HORLOGERIE et BIJOUTERIE de M. PASQUIER, sera transféré rue St-Jean, n<sup>o</sup> 27, ancienne maison Morin-Déléon, vis-à-vis M. Ménier, confiseur. (154)

## A CÉDER

Une suite d'affaires de détail de draperies, rouenneries et blancs, avec bail de la maison, située à Saumur, rue Royale, n<sup>o</sup> 38, où s'exerce le commerce. S'adresser à M. CHASTEAU aîné, ou à M<sup>e</sup> DUTERME, notaire à Saumur.

Etude de M<sup>e</sup> MOTAIS, notaire à Tigné.

## A VENDRE

ENSEMBLE OU SÉPARÉMENT

## TROIS BELLES MÉTAIRIES

Nommées les métairies de la MOTTE, de la TOUCHEROUX et de la BASSE-GOBINIÈRE.

Ces métairies, non loin les unes des autres, sont situées en les communes de la Plaine et d'Izernay, et contiennent, SAVOIR :

La métairie de la Motte. . . . .	21 h. 80 a. 50 c.
Celle de la Toucheroux. . . . .	30 06 20
Et celle de la Basse-Gobinière. . . . .	31 99 93

Contenance totale. . . . . 83 h. 86 a. 63 c.

Ces métairies, traversées par la route stratégique de Vihiers à Maulévrier, sont susceptibles de détail et d'augmentation; les baux finissent prochainement.

S'adresser à M<sup>e</sup> MOTAIS, dépositaire des titres de propriété, et chargé de la vente. (174)

## CHOCOLAT.

## ANCIENNE MAISON L. MARQUIS

Ex-Fournisseur du comte d'Artois, de la duchesse de Berry et du duc d'Angoulême.

56 ANS DE FONDATION, 3 BREVETS D'INVENTION.

218, RUE SAINT-HONORÉ ET RUE RICHELIEU, 2, PARIS.

Ce CHOCOLAT a eu la rare faveur de mériter les suffrages des membres de l'auguste MAISON DE BOURBON, et, après 1830, ceux des princes de la FAMILLE D'ORLÉANS. Ces distinctions sont une marque non équivoque de la supériorité de ce produit, supériorité constatée par les célébrités médicales, qui, en lui reconnaissant tout le principe digestif, joint à la délicatesse de son arôme, le prescrivent aux convalescents et aux enfants débiles, comme le meilleur tonique, et aux mères de famille comme un aliment sain et pur de toute sophistication.

Marignan . . . . . 1 f. 50. | Caraque santé. . . 3  
Caraque et Marig. 2 | Caraque vanille. 3 50 et 4 f.

Sortes composées. . . . . 3 f.

CHOCOLATS PRALINES, BONBONS DUCHESSE, BOUCHÉES DE MARQUISE.

DÉPÔT A SAUMUR

Chez MM. BESSON, COMMON, PONSURET, MARH; HÔTEL BUDAN. (536)

### CHOCOLAT MENIER

Nomenclature et Prix des diverses sortes.

SANTÉ.	1/2 lib.		1 lib.	
	Qualité demi-fine	Qualité fine	Qualité demi-fine	Qualité fine
Vanille (papier blanc)	1 fr. 50 c.	2 fr. 50 c.	2 fr. 50 c.	3 fr. 50 c.
Vanille (papier orange)	2	3	3	4
Vanille (papier lilas)	2	3	3	4
Vanille (papier surfine)	2	3	3	4
Vanille (papier par excellence)	2	3	3	4

### CHOCOLATS PECTORAUX.

An Salep, au lait d'amandes, au saccharolé de lichen, ferrugineux, 1<sup>re</sup> sorte. . . 4 fr.  
Les mêmes, 2<sup>me</sup> sorte. . . 3

**CHOCOLAT MÉDICAL**

SEULE approuvée par l'Académie de Médecine. — SEULE admise à l'Exposition de Londres.

CONSTRUITE POUR ÊTRE PORTÉE SUR LE CORPS.

MALADIES RHUMATISMALES & CATARRHALES.

MALADIES NÉVREUSES & FONCTIONNELLES.

COMMUNIQUANT de l'ÉLECTRICITÉ en courant continu (FORCE VITALE) au système organique.

PLUS de 600 cas de guérison depuis huit mois, signés par les MÉDECINS des HOPITAUX, par des personnes guéries, appartenant à l'HISTORICRATIE, au CLERGÉ, à la MAGISTRATURE, etc. — Témoignages des ACADÉMIQUES de Paris et des FACULTÉS ROYALES de Londres. — Les effets, instantanément perceptibles, sont expérimentés dans tous les dépôts.

Dépôt, gén.: c. MENIER, Paris, 154, r. Montmartre, et 12, boulevard; Londres, 102, Leaden-st., et 11, Regent-st. — Cette découverte scientifique n'a rien de commun avec les charlatanismes répandus depuis quelques années sur le continent. — DESCRIPTIONS IMPRIMÉES. — Affranchir.

Dépôt à Saumur, chez BRÈRE, ph.; — MENIER, à Angers. (127)

Le Chocolat Menier se trouve dans toutes les villes de France et de l'Étranger.

Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie,

Certifié par l'imprimeur soussigné

Vu pour légalisation de la signature ci-contre  
En mairie de Saumur, le